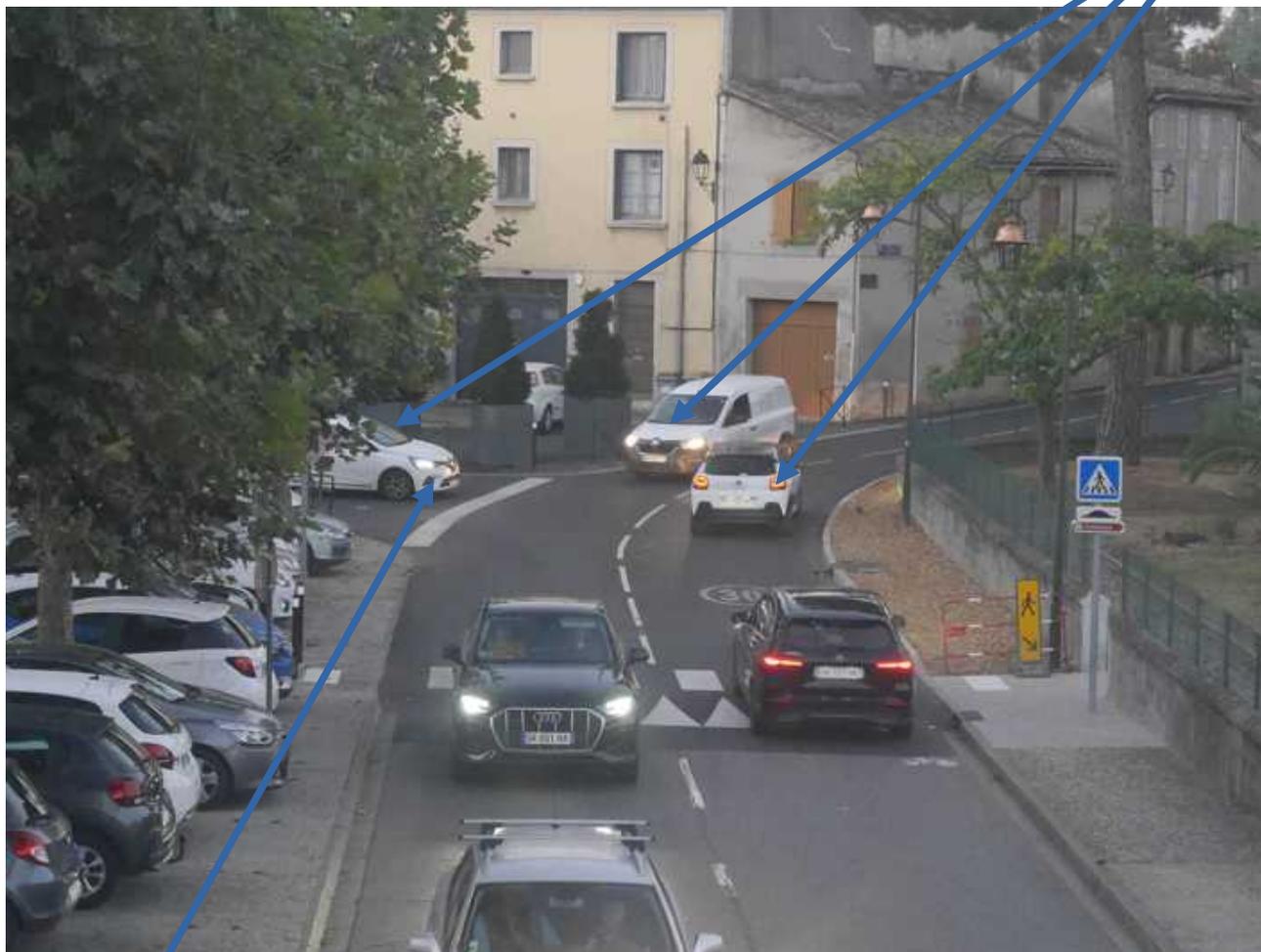


PIECE JOINTE N°8 : incidence des travaux en terme de sécurité routière

8-1) incidence de la mise en place de 3 flux de véhicules dans une courbe en S

Depuis Juillet 2024, l'embranchement rue Barbacane/Rue Dujardin Beaumetz doit faire face à 3 flux de véhicules au lieu de deux, pour une visibilité réduite du fait d'une courbe en S



Le tourné à gauche de la rue Barbacane vers la rue Dujardin Beaumetz est devenu dangereux du fait d'un flux descendant nouveau et d'une visibilité réduite (courbe en S)

8-2) Incidence de la suppression du passage piéton à l'embranchement Rue Barbacane/Rue Dujardin Beaumetz

La suppression lors des travaux du passage piéton présent jusqu'en juin 2024 fait que les piétons traversent la rue Dujardin Beaumetz en venant ou en allant des trottoirs de la rue Barbacane de façon non sécurisée comme le montre les photos ci-dessous (avant/après travaux)



8-3) Incohérence du passage piéton situé en sortie du jardin public Pierre et Maria Sire

En sortie du Jardin Public Pierre et Maria Sire, ce passage piéton a été créé et envoie vers le 25 de la rue Dujardin Beaumetz, là où il n'y a quasiment plus de trottoirs !

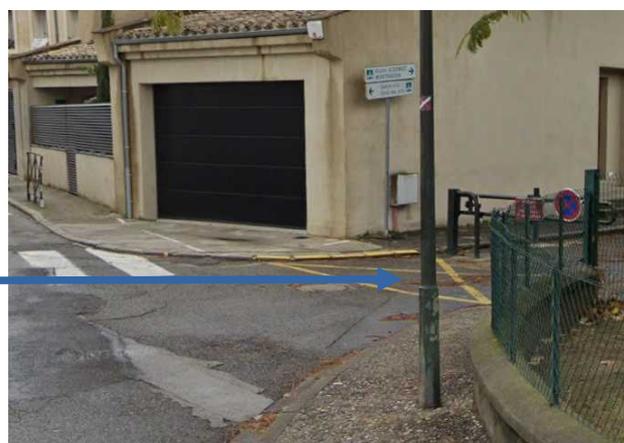


Photo Carca'Vélo, 26/09/2024

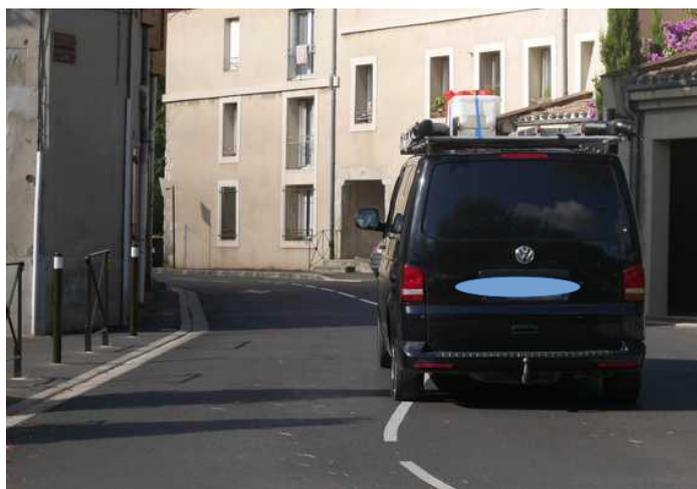
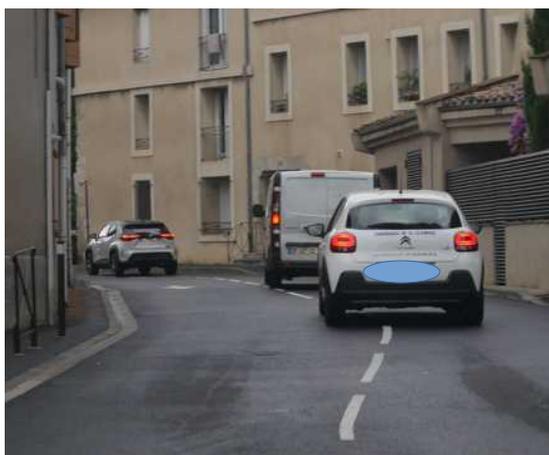
Photo Google Street View, décembre 2022

8-4) Incidence de l'étroitesse de la chaussée à double sens créée rue Dujardin Beaumetz

L'étroitesse de la chaussée à double sens et en S génère des risques d'accident, comme le montre le passage du bus qui dessert notamment le lycée agricole Charlemagne situé à 1 km et qui doit empiéter sur la voie de gauche.



Le déport des véhicules sur la file de gauche est courant (cf ci dessous)



8-5) Incidence de la suppression de la bande latérale de stationnement pour la mise à double sens



stationnement initial (photo google street view)

En l'absence d'espace de stationnement de substitution cela génère un stationnement sur les trottoirs de jour comme de nuit pénalisant les piétons .



Stationnement constaté depuis juillet 2024 (photos Carca'Vélo)

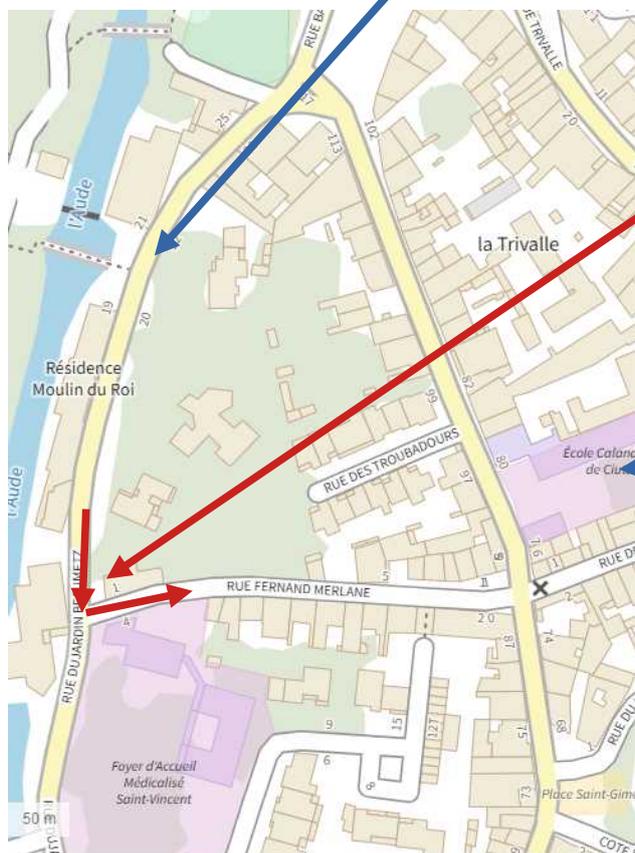


8-6) Incidence de la suppression de la bande cyclable

Cela génère un risque supplémentaire, sachant que la rue Dujardin Beaumetz dessert l'école primaire Calandreta.



Photo Carca'Vélo, 03/09/24, 8 h



Tourné à gauche, désormais confronté à un flux descendant de véhicules

Ecole Calandreta